

De la commune

SAINT-SILVAIN-BELLEGARDE

Séance du

30 septembre 2016

Nombre de conseillers

Membres	11
Présents	06
Représentés	00
Votants	06
Exprimés	05
Pour	05
Contre	00

L'an deux mille seize, le trente septembre à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence d'**Alain BUJADOUX**.

Etaient présents : M. Alain BUJADOUX, M. Alain GRASS, Mme Isabelle CARTON, M. Jean-Marie BERTRAND, Mme Michèle ALOUCHY, Mme Michèle TIXIER,

Pouvoirs :

Absents : M. Julien MOURLON, M. Jacques GALLAND, M. Pascal REDON, M. Frédéric DUPLEIX, M. Rodolphe MARTIN

Date de convocation 19 septembre 2016

M. Jean-Marie BERTRAND a été nommé secrétaire de séance

Objet : Détermination des taux de promotion pour les avancements de grade

*Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,
Sous réserve de l'avis des membres du comité technique,
Vu le tableau des effectifs,*

Le Maire rappelle à l'assemblée :

Conformément à l'article 49 alinéa 2, il appartient désormais à chaque assemblée délibérante de fixer, sous réserve de l'avis du comité technique, le taux permettant de déterminer, à partir du nombre d'agents remplissant les conditions pour être nommés au grade considéré, le nombre maximum de fonctionnaires pouvant être promus à ce grade.

La délibération doit fixer ce taux pour chaque grade accessible par la voie de l'avancement de grade.

Le Maire propose à l'assemblée :

- De fixer les taux suivants pour la procédure d'avancement de grade, comme suit :

Cadre d'emploi	Grade d'origine	Grade d'avancement	Taux (%)
Adjoint technique	2 ^{ème} classe	1 ^{ère} classe	100
	1 ^{ère} classe	Principal 2 ^{ème} classe	100
	Principal 2 ^{ème} classe	Principal 1 ^{ère} classe	100
Adjoint administratif	1 ^{ère} classe	Principal 2 ^{ème} classe	100
	Principal 2 ^{ème} classe	Principal 1 ^{ère} classe	100

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte les taux proposés pour la procédure d'avancement de grade.